



## Mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO  
974@se-unsa.org  
Tel : 06.92.63.36.91

**N° 9 SEPTEMBRE 2023** - Tous nos flashes sont  
visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

**Le ministre est venu....Puis reparti. Rien de révolutionnaire mais on y était avec nos propositions.**

### **La visite du ministre – on en retient quoi ?**

Pas grand-chose en vérité, **des annonces chocs ?** : + 28 postes d'enseignants, +180 AESH ..... Sauf que ce n'est pas une nouveauté !! Ces annonces datent du CSA de janvier !!! Donc de la poudre aux yeux... D'autant que pour les AESH, les 180 ETP ne sont pas des créations mais des augmentations des quotités pour les agents déjà en poste. Une avancée certes, mais pas une création !

**Des déclarations en forme de provocations** : moins de vacances pour les enseignants, des temps de formation hors temps scolaire etc.

**Ces mesures existent déjà** : la plupart des formations ont lieu hors temps scolaire et sont souvent imposées par la hiérarchie donc...

**Dans le privé**, le code du travail établit qu'elle sont systématiquement mises en place pendant le temps de travail puisqu'il s'agit de formation PROFESSIONNELLE !

**De plus, les chiffres de la DEEP** montrent qu'un enseignant travaille en moyenne 43 H/ semaine donc là encore, pendant les vacances ! (et oui, qui prépare les cours, les projets, les sorties pédagogiques, le suivi des élèves ?)

On a réitéré nos problématiques de bâti scolaire, de fracture numérique, d'affectations stagiaires dans l'Hexagone et d'accompagnement des collègues. L'UNSA, force de propositions toujours mais réaliste sur la campagne de com' de notre nouveau ministre !

### **La réforme de la voie PRO : Qu'est ce qui se met en place au 1<sup>er</sup> septembre 2023 ?**

#### **BO du 25 mai 2023 :**

- 5<sup>ème</sup> « découverte des métiers »
- Création du bureau des entreprises (voir le flash de juin)

#### **BO n° 29 du 20 juillet 2023 :**

### - **Parcours Tous droits ouverts (TDO)**

Ce dispositif doit permettre aux élèves décrocheurs entre 16 et 18 ans de s'immerger pendant 4 mois dans un autre dispositif (AFPA, CFA, mission locale, service civique, apprentissage) afin de pouvoir préparer et murir son projet tout en percevant les aides sociales (bourses et autres). Ce parcours s'appelle le *PAFI Tous droits ouverts* (parcours aménagés de formation initiale). L'aménagement peut intervenir n'importe quand dans l'année. La mission de coordination de ces actions fait partie du PACTE ENSEIGNANT.

#### **Arrêté du 18 juillet 2023**

##### - **Ambition Emploi**

Ce dispositif concerne les élèves qui sortent du lycée sans solution (de poursuite d'études ou d'insertion PRO). Ils ont la possibilité de rester inscrits dans l'établissement pour 4 mois afin de trouver une solution (jusqu'en décembre). Ils peuvent suivre une formation HORS de l'établissement, dans une autre structure ou dans un autre lycée mais restent rattachés à l'établissement d'inscription. La mission de suivi fait partie du PACTE ENSEIGNANT.

#### **Décret 2023-765 paru au JO du 11 aout 2023**

##### - **Mise en place de la gratification des PFMP**

Indemnité journalière pour les CAP, BAC PRO et mention complémentaire (entre 10 et 20 €/jour) pour leurs semaines de PFMP. Versement sur le compte des parents SAUF demande expresse de ces derniers pour que ce soit versé sur le compte de l'enfant mineur. Ce n'est pas imposable. Seul critère pris en compte pour le calcul : l'absentéisme de l'élève pendant ces semaines de stage (et non, l'absence pendant les cours au lycée n'est pas pris en compte pour le calcul ! on y a presque cru!)

[Je lis l'article](#)

## **Le pacte**

Concernant les RCD (remplacement de courte durée), un référent académique sera en charge de leur coordination. Les chefs d'établissement devront faire un bilan 2 fois /an afin d'évaluer ce dispositif. Lire l'article 3.

[Je m'informe](#)

## **La retraite progressive**

Le décret est paru : des conditions drastiques pour en bénéficier. Et toujours, la possibilité pour notre employeur de la refuser (on a déjà vécu ce système avec les congés de formation professionnelles, la rupture conventionnelle, les temps partiels annualisés etc...) Cela ne présage rien de folichon. Quoiqu'il en soit, si vous êtes à 2 ans de l'âge de départ, que vous avez 150 trimestres d'assurance cotisés et que vous demandez un temps partiel, vous pouvez déposer votre dossier depuis le 12 aout pour une application après le 1<sup>er</sup> sept 2023. ATTENTION : il faut que l'administration accepte votre demande de temps partiel, ce n'est pas automatique !

[Je m'informe sur la retraite progressive](#)

## **Les élections au CA**

Le calendrier est paru : Les élections auront lieu le vendredi 29 septembre. Vous avez jusqu'au 18 septembre pour monter votre liste ! Une liste UNSA ce sont des voix assurées et une présence au CA pour être au courant de tout. On peut vous aider, 2 noms suffisent !

Les correspondants ont reçu le fichier. Si d'autres veulent le modèle d'acte de candidature, écrivez-nous : 974@se-uns.org

## **Je veux changer de mission !**

Vous avez dû recevoir l'info dans vos boîtes mail : un poste d'AT DDF (assistant technique du chef des travaux) est vacant au lycée GEOFROY à ST DENIS. N'hésitez pas à candidater ! Lettre de motivation et CV à envoyer à ces 3 adresses :

[mouvement2d@ac-reunion.fr](mailto:mouvement2d@ac-reunion.fr)  
[inspecteursddf@ac-reunion.fr](mailto:inspecteursddf@ac-reunion.fr)  
[Laurent.Brault@ac-reunion.f](mailto:Laurent.Brault@ac-reunion.f)

Une réunion, organisée par les services du rectorat, aura lieu en visio pour les autres postes le 6 septembre. Vous pouvez vous y inscrire pour connaître les missions des AT DDF :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/109075/creator/63714/hash/838d6c2dbe2cb82d809f2d231bbbb583406cd84>

## Les prochaines formations syndicales : pour ne rien rater !

- Vendredi 6 octobre, Nord : Je prépare ma retraite (réservée aux adhérents)

[Je m'inscris ici](#)

- Lundi 9 octobre, Ouest : Posturologie et phytothérapie (réservée aux adhérents)

[Je m'inscris ici](#)

- Jeudi 12 octobre, Sud : Je prépare ma retraite (réservée aux adhérents)

[Je m'inscris ici](#)

- Vendredi 13 Octobre, Visio : Enseigner Hors de France (pour tous ! donc faites la pub !)

[Je m'inscris ici](#)

## Je veux changer d'air.... Pourquoi pas la Nouvelle Calédonie ?

**ATTENTION** : on ne parle pas du mouvement traditionnel pour ce territoire mais d'un appel d'offre pour des postes spécifiques, (les fameux postes à profil SPEN) ;

Vous avez jusqu'au 7 septembre pour candidater

[Je consulte les postes vacants](#)

## Mentions complémentaires : on change de nom !

Dorénavant, cela s'appellera « certificat de spécialisation ». Le décret vous explique tout.

[Je consulte le décret](#)

## Quoi qu'il fait mon syndicat ?

*Notre secrétaire académique, Eric Dijoux a assisté à la rencontre avec le Ministre de l'Education Nationale, Gabriel ATTAL lors de sa venue dans notre île et il a soulevé les difficultés des stagiaires affectés hors du département.*

*L'équipe du 2<sup>sd</sup> degré a accueilli ceux restés sur notre île, à l'INSPE le mercredi 23 aout et a préparé tout le matériel de rentrée. Le planning des formations est prêt, ne reste qu'à vous y inscrire !*

*Nos instances traditionnelles se tiennent début septembre (réunions de bureau, groupe de travail 1<sup>er</sup> degré).*

*Un stage « correspondant » a lieu le 1<sup>er</sup> septembre au CENHOR (les autorisations ont été envoyées début juillet à cause du délai de 1 mois)*

*Nous passerons très bientôt dans vos établissements, l'occasion de se rencontrer !*

*Bonne reprise à tous.*